

CHARTRE D'ENGAGEMENT COMPOSTAGE

FICHE DE RÉSERVATION ET D'ACHAT DE COMPOSTEUR

Cette chartre a pour objectif de rappeler les engagements réciproques de la collectivité et des utilisateurs de composteurs. La réussite de l'opération tient au respect de ces engagements.

Je soussigné(e)

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : Email :

Demande faite à titre : ☐ Particulier (*date et lieu de naissance obligatoire* :) ☐ Société

Si la demande est faite au nom d'une société merci d'indiquer votre fonction :

ADRESSE DE FACTURATION DE LA SOCIÉTÉ :

NOM de la société :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET :

N° de téléphone : Email :

Type de composteur souhaité : ☐ 400 litres (en plastique) **32.00 € TTC**
☐ 600 litres (en plastique) **48.50 € TTC**

Je m'engage à :

- ☐ Composter mes biodéchets (déchets de cuisine et de jardin produits sur le lieu d'habitation)
- ☐ Réserver l'utilisation du composteur à mon habitation (2 maximum par foyer)
- ☐ Suivre les indications consignées dans le guide pratique du compostage remis
- ☐ Participer aux éventuelles enquêtes et suivi de l'opération.
- ☐ Payer le composteur choisi ci-dessus lors de la réception de l'avis des sommes à payer,
- ☐ Conserver le composteur remis lors du rendez-vous (aucune reprise par la collectivité)

Le service collecte de la Communauté de commune des Portes Euréliennes d'Île-de-France s'engage à :

- ➔ Fournir un composteur avec des consignes de montage et d'utilisation correspondantes
- ➔ Fournir des informations nécessaires à la pratique du compostage
- ➔ Ne pas diffuser les données personnelles relatives aux foyers participants.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé tenu par le service collecte de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France - 5 rue de la Grosse Borne - 28130 PIERRES afin de pouvoir les transmettre au service comptable et financier de la collectivité. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service comptabilité et finances de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France. Les données sont conservées pendant la durée d'un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de celles-ci, ou exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) : service collecte de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France - 5 rue de la Grosse Borne - 28130 PIERRES - Téléphone : 02.37.27.57.12 - courriel : contact.om@porteseureliennesidf.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

ACCEPTATION DE LA CHARTRE ET PRISE EN COMPTE DU COMPOSTEUR :

Fait en deux exemplaires en date du :

Signature du demandeur

précédé de la mention «Lu et approuvé»

